

# 16 octobre - Le "Petit Manoir" d'Oussama Amar en Normandie pourrait être détruit

*Le "Petit Manoir", demeure de luxe au centre de la bataille judiciaire entre Oussama Amar et ses associés, aurait été construite illégalement, selon L'Informé. Thelema, la holding du cofondateur de The Family, et le gérant du domaine d'Ablon où se trouve la bâtisse, auraient seulement été autorisés par la communauté de communes d'Honfleur-Beuzeville à rallonger la longère normande, mais en aucun cas à construire un hôtel de luxe. La collectivité aurait d'ailleurs obtenu gain de cause en justice début octobre, toujours selon le média en ligne. D'après l'avocat de la communauté de communes, il n'y aurait "pas d'autres solutions" que la destruction du bien, construit en plus sur une zone protégée. « À notre sens, ces constructions ne sont pas régularisables, la communauté de communes leur demande donc de démolir et de payer une astreinte », affirme-t-il. Oussama Ammar, l'avocat de la société Thelema et du gérant du domaine d'Ablon dans ce dossier, Me Jean-René Desmonts, ainsi que Christophe Delaune, propriétaire du Domaine d'Ablon, n'ont pas répondu aux questions de L'Informé.*

Temps de lecture : minute

---

16 octobre 2023

---

Article écrit par Sophie Levy Ayoun